

<https://snetap-fsu.fr/Site-de-Grignon-L-Intersyndicale-recue-par-le-SG-du-Ministere.html>



# Site de Grignon - L'Intersyndicale reçue par le SG du Ministère

- Nos Actions - Les Audiences -

Date de mise en ligne : mardi 30 mars 2021

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

L'intersyndicale [FSU](#) - [FO](#) - [CGT](#) avait demandé en urgence un rendez-vous au Ministre de l'Agriculture au sujet de la vente par l'État du domaine public de Grignon et sur la situation des étudiant.es actuellement en action de blocage du site.

Le Cabinet a refusé de recevoir l'Intersyndicale. Il s'est contenté de la renvoyer vers le Secrétaire général du Ministère de l'Agriculture.

A vingt quatre heures de la fin de l'appel d'offres, et compte tenu du délai de clôture du dossier, le SNETAP-[FSU](#) a décidé d'accepter ce rendez-vous technique mais en précisant qu'il attendait une décision politique en urgence pour surseoir la vente du Domaine de Grignon afin que soient réellement pris en compte les enjeux pédagogiques, historiques, sociétaux, environnementaux et économiques.

L'audience a donc eu lieu le jeudi 25 mars en visioconférence avec le Secrétaire Général Adjoint du Ministère de l'Agriculture, un représentant de la Sous-direction du patrimoine et un représentant de la Sous-direction en charge de l'enseignement supérieur à la [DGER](#).

Lors de l'entretien, le SNETAP-FSU a fait valoir le fait que depuis 2019 les personnels d'AgroParisTech et leurs représentant.es demandent toute la transparence sur l'état de la procédure et sur la méthode. Ils avaient d'ailleurs déposé un voeu en ce sens au CA du 8 avril 2019.

Or à une journée de l'échéance des appels d'offre et la sélection du repreneur, les organisations continuent de dénoncer le processus de vente, le manque d'éléments connus pour l'appel d'offre et l'absence de transparence. Une intersyndicale très large s'est d'ailleurs exprimée en ce sens lors du [CTM](#) du 24 mars 2021 et a rappelé son soutien au mouvement des étudiant.es.

Le représentant du Ministère n'aura de cesse de répéter que tout est transparent, que toutes les règles de marché public ont été respectées, que le dialogue a eu lieu avec les étudiant.es qui ont été reçu.es « le sujet n'est pas nouveau, il y a eu plusieurs réunions à ce sujet... L'enjeu est de donner l'opportunité à une grande école d'ingénieur d'être sur un grand campus Saclay. Pour ce grand campus il a fallu sécuriser le financement, la vente de ce domaine le permet... ».

A cela il ajoute que c'est le Ministre de l'économie qui est au commande du dossier.

Sur les offres, il rappelle que 10 manifestations d'intérêt se sont présentées au début et qu'à ce stade 4 opérateurs ont déposé une offre initiale avec un cahier des charges qui intègre les aspects architecturaux, paysagers, urbains, environnementaux. « l'enjeu est de prendre le mieux disant et de ne pas brader le bien ».

Donc tout devrait bien aller ...

Sauf que des questions importantes demeurent :

- pourquoi le Conseil d'administration d'AgroParisTech n'a-t-il pas été informé des conditions de vente exactes du domaine et du cahier des charges ? outre le fait que ce cahier des charges a été diffusé dans des revues spécialisées, comme le précise M.Mérillon (dans le Figaro par exemple), cela exempterait l'administration selon le [SG](#) adjoint de le présenter aux administrateur.trices de l'établissement.
- pourquoi l'exploitation agricole et les terrains expérimentaux sont-ils exclus de la vente ? restent-ils propriété de l'État ? Quelles seront leurs utilisation ? Quels liens seront gardé avec AgroParisTech et dans quelles conditions ? ...

- que deviennent les collections, le mobilier, les ouvrages du site si la vente est conclue avec un promoteur immobilier ? quelle place pour ces collections dans le cahier des charges ?...
- pourquoi ne trouve-t-on aucune trace de la vente de ce domaine sur le site des cessions immobilières de l'État ?
- quelles réponses le Gouvernement compte-t-il donner aux étudiant.es, aujourd'hui en action sur le site de Grignon ?  
Sur ce sujet le Secrétaire Général Adjoint du Ministère estime que le Ministre leur a tendu la main « nous avons fait un pas, que les étudiant.es refusent de faire de leur côté »,

Enfin le SNETAP-FSU a fait entendre son refus de la vente du site de Grignon et l'exigence de son maintien dans le domaine public.

Nous avons souligné tous les risques que présentent à ce stade les différentes candidatures de rachat y compris le projet Grignon 2026. Si nous rejetons tous les projets portés par des promoteurs immobiliers, nous attirons aussi l'attention sur les problèmes que posent la candidature de cette association. En effet Grignon 2026 annonce dans son projet la création d'un AgroCampus au sein de la structure abandonnée par l'État.

Ce nouvel outil privé de formation en Île de France s'ajouterait donc au projet en cours de Xavier Niel. Un élément supplémentaire qui viendrait donc concurrencer l'enseignement agricole public dispensé dans cet région, sans qu'aucun élément de ce nouvel établissement n'ait été présenté dans les instances de l'Enseignement Agricole.

Le SNETAP-FSU, avec l'Intersyndicale, restera très vigilant sur les suites données, et reste en contact avec les étudiant.es en mouvement.